

Les fonds et fondations en France

Le secteur philanthropique est en plein développement en France : un tiers des 2 500 fondations ont été créés depuis 2010. Le poids économique des fondations croit rapidement, avec 26,5 milliards d'euros d'actifs et 10 milliards d'euros de dépenses annuelles pour l'intérêt général. Si les fondations opératrices, notamment celles qui gèrent des établissements médico-sociaux, concentrent la plus grande part du poids économique, les fondations distributives (90% des nouvelles créations) progressent en volume. L'intervention des fondations porte en premier lieu sur l'action sociale et concerne en priorité les enfants et les jeunes, et plus de la moitié d'entre elles agissent au niveau local.

Quant aux fonds de dotation, nouvel outil apparu en 2009, leur croissance est en demi-teinte : si leur effectif apparaît important, 40% sont en réalité vides ou inactifs. Leur poids économique, estimé entre 1,3 et 1,6 milliards d'euros d'actifs pour 220 à 270 millions de dépenses, est extrêmement concentré dans quelques fonds.

L'ORGANISATION DU SECTEUR DES FONDATIONS

Il existe en France <u>huit dispositifs</u>
<u>de fonds et fondations</u>, établis
à différentes périodes

Quatre dispositifs généralistes

Fondation reconnue d'utilité publique (FRUP) 1987 Fondation abritée (FA) sous l'égide d'une FRUP 1987

Fondation d'entreprise (FE) 1990 Fonds de dotation (FDD) 2008

Quatre dispositifs spécialisés

Fondation de coopération scientifique (FCS)
2006

Fondation partenariale (FP) 2007

Fondation universitaire (FU)
2007

Fondation hospitalière (FH)
(aucune structure active à date)
2009

ASSOCIATIONS ET FONDATIONS



« Regroupement de personnes autour d'un objectif non lucratif »

« Affectation irrévocable de biens pour la réalisation d'une œuvre d'intérêt général sans but lucratif »

Peut défendre les intérêts d'un groupe restreint ou servir l'intérêt général

Nécessairement dédiée à l'intérêt général

PÉRENNITÉ

OBJET

Ne peut survivre sans membres/adhérents

Peut survivre à son ou ses fondateurs

GOUVERNANCE

AG régie par le principe démocratique

Pas d'AG (conseil d'administration ; comités d'experts spécialisés)

Deux modes opératoires pour les fondations

Les fonds et fondations peuvent agir selon deux modes opératoires très différents, certaines structures pouvant combiner ces deux modes :

\rightarrow

Les fondations opératrices, gestionnaires

d'établissements (hôpitaux, maisons de retraite, musées...). Ces établissements ont des charges de personnel importantes et sont largement financés par des ressources publiques, notamment des prix de journée.

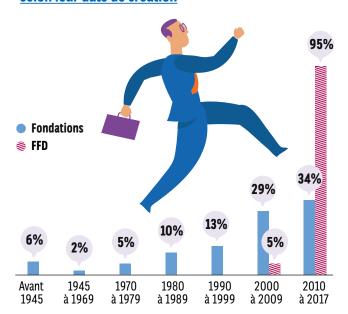
\rightarrow

Les fondations distributives

se consacrent au financement et à l'accompagnement de projets qui leur sont extérieurs : distribution de subventions à des associations, et de bourses ou prix à des chercheurs ou des étudiants. Elles peuvent financer tant la mise en œuvre de projets que la montée en compétences d'organisations, ou la recherche sur leur champ d'intervention. Leurs ressources sont quasi-exclusivement privées.

UN SECTEUR VIVANT, DES ORGANISATIONS JEUNES

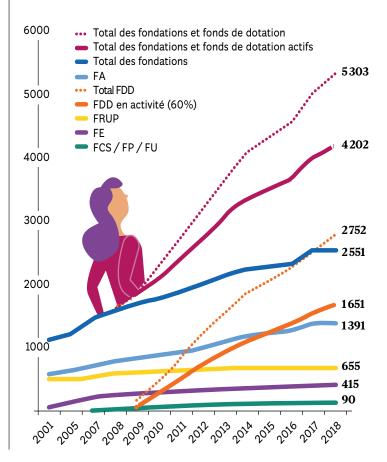
Répartition des fondations et des FDD selon leur date de création



<u>Plus d'un tiers des fondations</u> actuellement en existence ont été créées depuis 2010, et près des deux tiers depuis 2000.

Les fonds de dotation, bien plus récents, ont tous été créés depuis 2009.

Effectifs des fonds et fondations selon le statut juridique de 2001 à 2018



UN POIDS ÉCONOMIQUE IMPORTANT ET EN FORTE CROISSANCE

	TOTAL fondations (hors FDD		ors FDD)	FDD (estimations)
Montants en millions d'euros	2017	Évolution 2013 à 2017	Taux de croissance annuel moyen	2017
ACTIFS	26 515	+21%	+5%	1300 à 1600
RESSOURCES	9 984	+28%	+6%	180 à 220
DEPENSES	10 174	+36%	+8%	220 à 270
EMPLOIS SALARIES* (nombre)	127 000	+51%	+11%	

+36%

de dépenses annuelles en quatre ans

*Source: INSEE. DADS

Au-delà de l'augmentation du nombre de structures, la rapide croissance des actifs des fondations entre 2013 et 2017 est due au contexte favorable tant pour les actifs financiers qu'immobiliers. De plus, le rythme de croissance particulièrement rapide des ressources (+28% en quatre ans) et des dépenses (+36%) reflète le

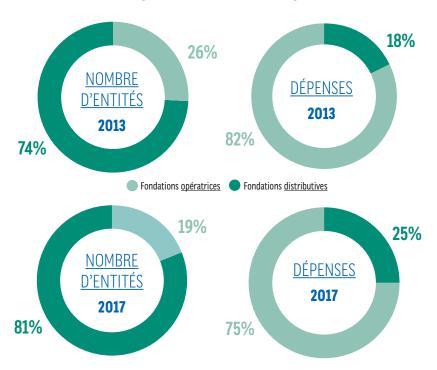
développement des fondations établies sur un modèle de flux : les apports ont vocation à être dépensés selon un rythme relativement rapide, au service de projets d'intérêt général. Ce modèle devient majoritaire, tandis que la fondation avec dotation qui incarne le paradigme traditionnel de la pérennité est de plus en plus rare.

L'ESSOR DES FONDATIONS DISTRIBUTIVES ET DE FLUX

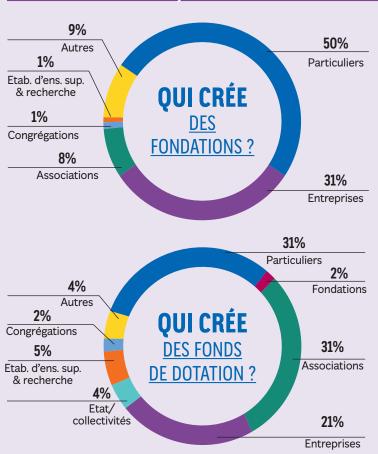
Les fondations opératrices les plus anciennes représentent la grande majorité du poids économique, mais les fondations distributives progressent.

Les FRUP opératrices qui gèrent de gros établissements médico-sociaux ont d'importants budgets de fonctionnement constitués pour l'essentiel de leur masse salariale, comme c'est le cas dans tous les établissements du secteur hospitalier. Aussi leur poids économique relatif est-il prédominant au sein des fondations, masquant la progression des capitaux et des dépenses des fondations d'entreprises et fondations abritées.

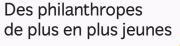
Evolution de la répartition selon le mode opératoire (hors FDD)



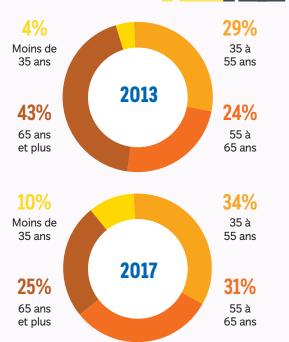
PROFIL DES FONDATEURS : LES FONDATIONS MAJORITAIREMENT CRÉÉES PAR DES PARTICULIERS, DE NOMBREUSES ASSOCIATIONS DANS LES FDD



Les fondations sont créées pour une moitié par des particuliers, qui représentent 31% des fondateurs de FDD. La proportion des entreprises est plus importante dans les fondations (31%) que dans les FDD (21%). On note en revanche la proportion importante d'associations au rang des fondateurs des FDD (31%, vs. 8% dans les fondations).



Age des fondateurs à la création de la fondation



De 2013 à 2017, l'âge moyen du fondateur est passé de 64 à 61 ans pour les FRUP, et de 59 à 57 ans pour les fondations abritées. Dans les fondations abritées, un tiers des fondateurs ont moins de 55 ans, et les deux tiers ont moins de 65 ans.

Les fondations distributives, modèle émergent de la philanthropie contemporaine

Les fondations distributives représentaient 74% du total des fondations en 2013. Elles représentent aujourd'hui 81% des fondations, et même 90% de celles créées depuis 2010. Ces fondations, très majoritaires parmi les fondations d'entreprises et les fondations abritées, représentent aujourd'hui 25% du total des dépenses des fondations.

Fondations distributives :

25 % du total des dépenses des fondations

soit

2,5 milliards d'€

Le modèle de la fondation de flux en progression constante

Répartition des fondations (hors FDD) selon le modèle de dotation et la période de création



Avant 1945 1970 1980 1990 2000 2010 2015 1945 à 1969 à 1979 à 1989 à 1999 à 2009 à 2014 et après

Le rythme de dépenses dynamique s'explique par le fait que les fondations de flux représentent 32% de l'ensemble des fondations, et ce modèle concerne plus de la moitié des fondations créées depuis 2010. Cette évolution est caractéristique de la philanthropie contemporaine, en France comme en Europe : les philanthropes souhaitent engager une action d'intérêt général de leur vivant pour répondre à des besoins contemporains, sans immobiliser leurs capitaux à long terme.

Les fondations françaises dépensent en moyenne

<u>AVEC</u>

SANS

dotation

dotation

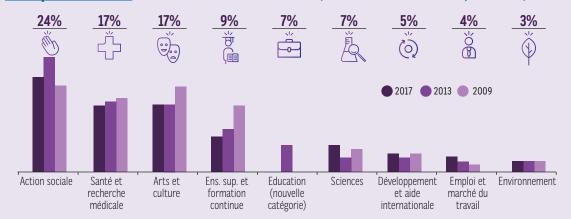
(modèle de flux)

38% DE LEURS ACTIFS

par an

LES FONDATIONS FRANÇAISES SE CONCENTRENT EN PRIORITÉ SUR L'ACTION SOCIALE ET SUR LES JEUNES

Principaux domaines d'intervention des fondations (en nombre de fondations, hors FDD) en 2009, 2013 et 2017



Depuis 2013, l'action sociale est le premier domaine d'intervention des **fondations** françaises, devant la santé et la culture. Ce classement se confirme nettement en 2017. Le léger recul apparent de l'action sociale (de 29 à 24%) est essentiellement dû à l'introduction d'une catégorie « éducation »

(7%), jusqu'alors non différenciée. Dans les autres domaines, on note une progression légère mais continue de la catégorie « emploi et marché du travail ». Le nombre de fondations agissant pour l'environnement et l'aide à l'international progresse, mais leur proportion dans le total stagne.

En dépenses, la répartition est sensiblement différente :

Santé & recherche médicale

→ 47%

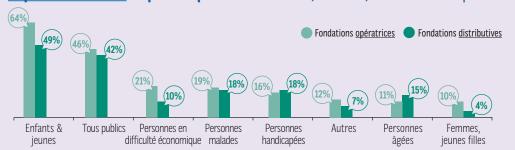
Action sociale

→ 29%

Educ. & ens. sup.

→6%

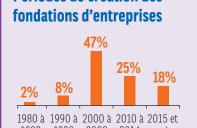
<u>Populations ciblées</u> en priorité par les fondations (hors FDD) selon le mode opératoire



Plus de la moitié des fondations agissent au niveau local.

Bien que l'action des fondations concerne souvent plusieurs catégories de populations, les enfants et les jeunes arrivent nettement en tête des populations qu'elles ciblent. Les fondations distributives sont très engagées en faveur des personnes en difficulté économique, tandis que les fondations opératrices sont un peu plus impliquées pour les personnes handicapées et les personnes âgées (établissements spécialisés, EHPAD, etc).

Zoom sur les fondations d'entreprises Périodes de création des





+ **de 200 000 €** de dépenses par an,

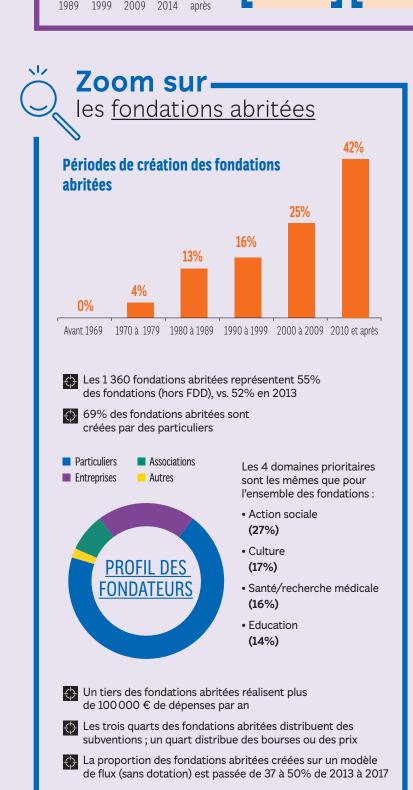
et 1/4 d'entre elles, + d' 1 million d'€ de dépenses par an.

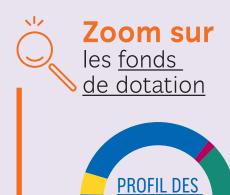
21 % des fondations d'entreprises

se définissent comme des fondations territoriales.

La culture arrive en tête de l'action des fondations d'entreprise.

Premiers domaines d'intervention : [Arts & culture - **20 %**] [Action sociale France - **14 %**] [Santé & recherche médicale - **12 %**] Education - **11 %**] Par ailleurs, 21% des fondations abritées et 21% des FDD sont créés par des entreprises.







FONDATEURS

Domaines d'intervention :

- · Arts et Culture: 27%
- Santé/recherche médicale: 17% et Action sociale: 17%
- Education : 6%
- Environ 40% des fonds de dotation sont estimés vides et/ou inactifs
- Le total des actifs des fonds de dotation est estimé entre 1,3 et 1,6 milliard d'euros, soit environ 6% des actifs de l'ensemble des fondations
- Leurs dépenses annuelles sont estimées entre 220 et 270 millions d'euros, soit 2% des dépenses des fondations
- Leurs dépenses annuelles représentent environ 17% de leurs actifs
- Les 5 plus gros fonds de dotation représentent 39% du total des actifs des FDD et 29% de leurs dépenses

MÉTHODOLOGIE ET REPRÉSENTATIVITÉ DE L'ÉCHANTILLON

- Enquêtes nationales réalisées tous les 4 ans depuis 2001, avec le concours de Viviane Tchernonog (Centre d'économie de la Sorbonne / CNRS), et en partenariat avec le ministère de l'Intérieur (Bureau des associations et fondations)
- 5° enquête menée en 2018 sur les comptes 2017, publiée en mai 2019

- Enquêt<mark>e pap</mark>ier et en ligne envoyée à près de 5 000 structures
 - Participation spontanée : 10%
 - Remplissage complémentaire : sites fondations + JO + ministère de l'Intérieur + 7 Préfectures
 - Représentativité globale de l'échantillon : 62% des fonds et fondations
- Contrôles de cohérence, repérage des fondations atypiques, redressements et extrapolations selon le nombre de fondations par statuts juridiques.

L'Observatoire de la philanthropie

Structure d'expertise et de veille créée en 1997, l'Observatoire de la philanthropie analyse les évolutions du secteur des fonds et fondations, les profils des mécènes et les déterminants du phénomène philanthropique, afin d'apporter un éclairage sur la contribution de la philanthropie à la vitalité sociale et économique de notre pays. Ses études et enquêtes sont publiées gratuitement sur le site de la Fondation de France.

Contact: Laurence de Nervaux - laurence.denervaux@fdf.org

La Fondation de France

Chacun de nous a le pouvoir d'agir pour l'intérêt général. Cette conviction est depuis 50 ans le moteur de la Fondation de France. Chaque jour, elle encourage, accompagne et transforme les envies d'agir en actions utiles et efficaces dans tous les domaines de l'intérêt général : aide aux personnes vulnérables, recherche médicale, environnement, culture, éducation... Premier acteur de la philanthropie en France, la Fondation de France intervient à travers ses propres programmes et en facilitant le travail des 857 fondations qu'elle abrite. Pour étayer la connaissance du secteur et encourager l'émergence de nouvelles formes d'intervention, la Fondation de France confie à son Observatoire l'analyse et l'étude des tendances du secteur. Pour favoriser le développement d'une philanthropie agile, efficace, qui contribue à la vie économique et sociale du pays.

Contact presse : Vanessa Hendou – Fondation de France : presse@fdf.org / 01 44 21 87 47

Suivez-nows fondationdefrance.org









Fondation de France

Plus d'informations sur :

www.fondationdefrance.org/espace-philanthropie

La Fondation de toutes les causes